

On estime en particulier que l'élevage des crevettes est prometteur. Le gouvernement a favorisé une méthode qui consiste à capturer des larves vivantes puis à les faire éclore et à les élever en captivité. L'investissement étranger a joué un rôle important dans l'expansion de ce sous-secteur.

Des investissements récents ont permis de créer un petit secteur industriel de l'aquaculture exploitant les ressources océaniques et qui est en croissance. On y élève les ormeaux, les huîtres, le crabe, le calmar et les crevettes. Indépendamment du fait que le choléra à l'état endémique sur les côtes du golfe en 1991 et 1992 a réduit sensiblement la production ostréicole, environ 29 pour 100 de toute la production aquicole est maintenant consacrée aux huîtres et à la crevette. Le gouvernement espère développer un plus grand nombre de projets aquicoles en eau salée, y compris des bassins en eau salée à l'intérieur des terres ainsi que des exploitations comportant des cages en mer, qu'on appelle parfois maricultures. Cette technologie a été mise à l'essai dans le golfe du Mexique au large de la côte de l'État de l'Alabama, mais pas encore au Mexique.

Le Secrétariat aux pêches du Mexique fait maintenant partie du *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (Semarnap)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche. En pensant à la mariculture, le Secrétariat à la pêche a lancé un important programme de développement appelé le *Desarrollo de Acuacultura en México (DAM)*, Projet d'aquaculture du Mexique, en 1994. Il bénéficie d'un financement de 300 millions de dollars US de la Banque mondiale, de 150 millions de dollars US du gouvernement du Mexique et d'un autre 50 millions venant de sociétés privées. Dans le cadre de ce programme, il y a des projets de recherche parrainés par le secteur privé devant permettre de développer les technologies aquicoles et de gérer les ressources côtières dans sept États. Il s'agit des États de Tamaulipas, Veracruz, Baja California Sur, Sinoloa, Nayarit, Oaxaca et du Chiapas.

Quatre projets distincts visent des types différents d'aquaculture :

- Les projets d'aquaculture commerciale sont ceux qui offrent d'importantes possibilités d'exportation de produits à forte valeur. Ce sont la crevette, les huîtres et les ormeaux dans les régions côtières et la truite en eau douce. Le gouvernement a créé neuf parcs aquicoles, comparables à des parcs industriels, qui fournissent l'infrastructure et d'autres formes d'aide aux activités commerciales.
- Les projets d'aquaculture rurale sont destinés à fournir des revenus et de la nourriture aux régions les plus pauvres du pays. Ce projet permet d'offrir une aide technique et financière et de mettre en contact des collectivités et des investisseurs.
- Les projets de repopulation sont destinés à réparer les dommages imputables à la surpêche et à la dégradation de l'environnement. Les espèces menacées de disparition seront reconstituées en reconstituant les stocks et en améliorant l'environnement. Il s'agit d'améliorer la viabilité de certaines pêcheries, en particulier celles dont dépendent les peuples autochtones.
- Les projets de gestion d'espèces sont conçus pour protéger des espèces menacées de disparition par des problèmes environnementaux plutôt que commerciaux. On en donne comme exemple un projet destiné à sauver la tortue marine de l'extinction. Les œufs de tortue seront ramassés sur les plages de l'État de Tamaulipas, incubés et élevés pendant un an, puis les petites tortues seront remises en mer.